

Charte sanitaire



Association des
Guides de
Nouvelle
Aquitaine

Association des Guides de Nouvelle-Aquitaine / Avril 2020

1) Avant la visite

- Informer par mail avec le PDF en pièce jointe de l'existence de cette charte
- Rappeler les diverses mesures barrières mises en place par le guide lors de la visite : distanciation, port du masque, utilisation de gel hydro alcoolique
- Informer qu'il est possible lors de la visite d'utiliser une application pour que chaque visiteur puisse l'écouter avec son propre kit mains-libres. (guide.fm, Vox...)
- Demander aux clients de se munir de leurs propres smartphone, oreillettes et masques
- Le paiement de la prestation devra être anticipé électroniquement pour éviter l'échange de numéraire sur place
 - Au cas où le paiement ne peut être fait avant la visite, celui-ci devra s'effectuer par CB via des petits boîtiers portatifs (ex : SUM UP) qui devront être désinfectés entre chaque client.
 - Si la manipulation d'argent est inévitable, le guide devra se désinfecter les mains entre chaque échange.
- Les guides devront être munis dans un sac en tissu d'un kit d'urgence qui comprendra : des masques jetables, des mouchoirs en papier jetables, du gel hydro alcoolique, des sacs poubelle ou pochettes plastiques et éventuellement des lingettes désinfectantes et des gants.
- Les guides pourront refuser la prestation à un client présentant des symptômes du COVID 19, ou n'étant pas équipé d'un masque et de son téléphone et oreillettes (si l'option application a été retenue pour le bon déroulé de la visite).
- Le guide annulera, se fera remplacer ou reportera la visite en cas de symptômes ou de risques de contagion.

2) Pendant la visite

- Une fiche plastifiée reprenant toutes les mesures de précautions peut être présentée par le guide aux clients au début de la prestation
- La visite est limitée à 9 personnes
- Le guide se désinfecte les mains après chaque contact (porte, grille, etc.)
- Les consignes de sécurité doivent être respectées : distance d'au moins 1 m entre chaque personne, port du masque obligatoire, seul le guide touche et ouvre les portes
- Pour le guide, le port du masque ou d'un chapeau visièrre est obligatoire
- Les points de prise de parole à l'arrêt devront se faire dans des endroits appropriés : loin d'un autre groupe de personnes, en ne gênant pas la circulation des passants
- Pour tout autre mode de visite, des chartes spécifiques ont été rédigées. Ne pas hésiter à demander leur consultation aux donneurs d'ordre

3) Après la visite

- Le guide devra désinfecter tout le matériel (fiche plastifiée, objets rendus...)

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

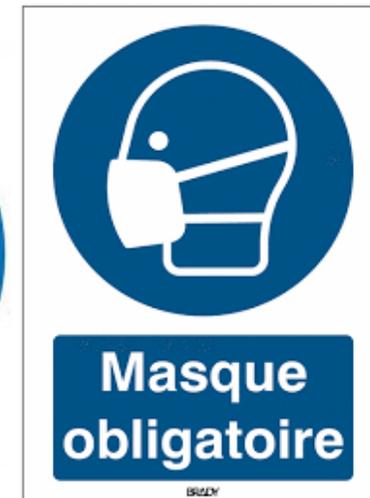
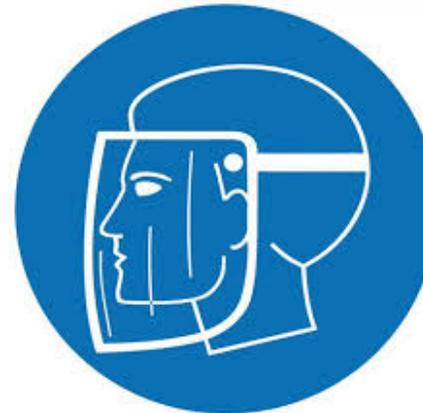


0 800 130 000
(appel gratuit)





**9 personnes maximum
+ la guide**





Association des
Guides de
Nouvelle
Aquitaine

Site internet : www.agica.info

Mail : contact@agica.info

Facebook / Instagram / Twitter / LinkedIn